



Travailler à la concurrence

Par **Me0833240**, le **03/04/2022** à **17:25**

Bonjour

Je viens ici car j'aurais besoin de réponse à une question

Je suis en cdi depuis plusieurs années dans une entreprise

Aujourd'hui avec ma patronne ça ne va plus du coup je suis en burn out professionnel

Suite à un nouveau coup dur j'ai décidé de partir

Une des salariées l'entreprise part car elle monte sa propre entreprise elle recherche quelqu'un Je lui ai proposé de partir avec elle car on est amies

Je n'ai pas de clause de non concurrence dans mon contrat

Risque t'elle quelque chose à m'embaucher ?

Et moi à partir chez elle ?

Merci de vos réponses